



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

Procès-verbal de la réunion du 27 mars 2018

Présences :

Mme Sylvie Chaloux, directrice
Nancy Demers, parent
M. Carl Émile, parent
Mme Isabelle Jameson, parent
Mme Geneviève Ducasse
M. François Branchaud, directeur adjoint
Mme Geneviève Brodeur, technicienne du s.d.g.
Mme Marie-Pier Larrivée, parent
Mme Diane Bérubé, enseignante
Mme Line Jaouen, orthophoniste
Mme Tanya Laurin, enseignante

Absences :

M. Jean-François Lavoie, parent

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 18h38. En l'absence de M. Lavoie, Mme Nancy Demers propose M. Carl Émile à titre de président de la réunion. Appuyée par Mme Geneviève Brodeur. Adopté à l'unanimité.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée (2 min.)

Mme Isabelle Jameson propose la nomination de Mme Nancy Demers à titre de secrétaire de l'assemblée. Appuyé par Mme Line Jaouen. Adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité.

3. Quorum (1 min.)

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout au point varia : lettre du syndicat des enseignants (FAE).

10.3 Déplacer le point Logo des Panthères dans la section dossiers décisionnels

M. Geneviève Ducasse propose d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, avec les ajout et modification ci-devant indiqués.

La proposition est appuyée par Mme Nancy Demers. Adoptée à l'unanimité.

5. Point ouvert au public

Il n'y a aucun public.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 février 2018. (5 min.)

Modifier la dernière phrase du point 10. Pour : Mme Geneviève Brodeur s'absentera pour une période de quatre à six semaines.

M. Carl Émile propose d'adopter le procès-verbal du 13 février 2018, tel que proposé, avec le changement ci-devant indiqué.

La proposition est appuyée par Mme Tanya Laurin. Adoptée à l'unanimité.

Suivi de la réunion du 13 février 2018

Le Service de garde est toujours à la recherche d'une salle pour le spectacle de fin d'année.

Le comité qui planifie la structure du calendrier scolaire 2018-2019 a opté pour ajouter une troisième journée pédagogique au début de l'année et il y aura quatre journées pédagogiques à la fin de l'année.

La conférence projet de vie active n'a pas eu lieu. Elle sera remise ultérieurement

7. Mot de la direction

Quinzaine de lecture. Beau travail de Johanne Berthiaume. 10% des ventes reviennent à l'école. Avec ce montant, un livre par classe sera acheté. Durant la quinzaine de lecture, il y aura le troc de livres, le décroissement des classes, l'heure du conte.

Jeudi, 29 mars, aura lieu la journée à l'envers.

Le printemps des arts débutera sous peu. Plusieurs activités auront lieu durant cet événement.

Les équipes des Panthères ont très bien terminé leur saison.

Le mois des sciences est en préparation.

8. Mot du président du CÉ

M. Lavoie est absent.

9. Dossiers décisionnels

9.1 Acceptation de sorties

Roule et bille – Groupes 21 et 22 – 1^{er} juin 2018 – Centre des sciences _ La sortie coute 11.60\$, dont 8\$ contribution demandée aux parents, les autres frais sont payés par l'École Montréalaise.

Insecte en action – Groupes 21 et 22 – 7 juin 2018 – Parc-Nature de la Pointe-aux-Prairies_ La sortie coute 16.00\$, dont 8\$ contribution demandée aux parents, les autres frais sont payés par l'École Montréalaise.

L'univers plein la vue – 25-35 et 32 – 12 avril 2018 – Le prix à déterminer.

Proposées par Isabelle Jameson. Appuyées par Mme Diane Bérubé. Adopté à l'unanimité.

9.2 Finissants

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

9.3 Logo des Panthères

M. Carl Émile soumet la procédure concernant l'utilisation du logo des Panthères. Une note sera publiée dans la dernière édition de l'année du Tableau Noir afin d'informer les parents de l'existence de cette procédure. Carl communiquera avec les personnes responsables.

Mme Nancy Demers propose d'adopter le document, tel que soumis. Secondé par Mme Diane Bérubé. Accepté à l'unanimité.

10. Dossiers d'information

1. Déléguée comité de parents

Mme Demers indique que lors de la réunion du comité de parents, il y a eu une présentation sur l'école inclusive. De plus, il y a eu l'adoption d'une résolution afin de sécuriser l'implantation des aménagements temporaires.

2. Motion pour le chargement de la neige

Une motion a été signée par plusieurs présidents de conseils d'établissement de Rosemont-Petite-Patrie, dont celui de l'école, afin que le chargement de la neige autour des écoles soit fait de façon sécuritaire.

3. Déclaration de clientèle 2018-2019

Pour l'instant il n'y aura pas de classe de maternelle 4 ans, car il manque quelques inscriptions. La déclaration de clientèle n'aura aucun impact sur les élèves en libre-choix cette année.

4. Budget

Présentation du budget par Mme Chaloux.

5. Services aux élèves

Mme Chaloux explique que l'organisation scolaire de la CSDM ne donnera pas le même nombre d'effectif que l'an dernier. L'équipe-école devra se pencher sur le plan d'effectif de l'école.

6. OPP

Le party de fin d'année aura lieu le 11 mai prochain.
Il y aura participation de l'OPP à la course de Villeray.

7. Service de garde

L'inscription au service de garde se fait par Mosaik pour 2018-2019.

S'il n'y a pas d'ouverture d'une maternelle 4 ans, il y a un poste de moins au service de garde.

Le groupe de Stéphane du service de garde participera au tournoi de Hockey Cosom de l'école Laurier.

Les groupes ont commencé leur pratique pour leur spectacle de fin d'année. Le thème est la comédie musicale.

8. Correspondance

La correspondance sera transmise par courriel.

9. Date et lieu de la prochaine rencontre

17 avril à 18h30 au local de l'Amitek.

10. Varia

Les enseignants présents lisent une lettre du syndicat concernant les négociations de la convention collective

11. Clôture de la réunion

Mme Nancy Demers propose la clôture de la réunion à 20h33.
Appuyée par Mme Isabelle Jameson. Adoptée à l'unanimité.

Afin d'assurer le quorum des assemblées, veuillez aviser la direction en cas d'absence.